

UN MÉTIER QUI RÉPOND À UN BESOIN SOCIÉTAL

De par le monde, les massages bien-être font partie d'une vision globale de la santé.

Ces massages, dont les origines se perdent dans la nuit des temps, sont associés à une nécessité de soins corporels et de santé considérant l'être dans toutes ses dimensions physiques, affectives, émotionnelles et psychiques. Les protocoles de massage sont définis selon certaines caractéristiques propres à un corpus de connaissances issu de médecines traditionnelles et populaires ; celles-ci sont reconnues et encouragées par l'Organisation mondiale de la santé.

**Annuaire des professionnels
agrés par la FFMBE**

Informations sur www.ffmbe.fr



Cachet



VAL & ZEN
4 boulevard Saint Denis
92400 COURBEVOIE
Tél. : 06 72 54 77 28
Courriel : val-et-zen@numericable.fr
Internet : www.val-et-zen.fr
Siret : 827 970 328 00015
TVA : FR83 827970328
OF enregistré sous le n° 11922268792

**Professionalisme
Déontologie
Reconnaissance**

Association loi 1901

Photos : Anne Mangeon, Istockphoto





UNE FÉDÉRATION, POURQUOI ?

Depuis plusieurs années, la FFMBE œuvre avec détermination pour la reconnaissance et l'encadrement du massage bien-être en France.

Garante de la qualité des formations proposées, de la compétence et du sérieux de ses praticiens, elle offre une information claire et déontologique.

En se donnant les moyens d'être un acteur responsable et constructif, la FFMBE a joué un rôle historique dans l'émergence du métier en France.

MÉTIER & LABELS QUALITÉ FFMBE

Le Massage Bien-Être est un accompagnement personnalisé, par le toucher, utilisant un ensemble de techniques manuelles pour favoriser, entretenir et optimiser le bien-être global du client.

Il est réalisé par un professionnel agréé FFMBE, respectant son code de déontologie et le cadre juridique français.

L'AGRÉMENT FFMBE EST LE LABEL QUALITÉ RÉFÉRENCE DE LA PROFESSION

LABEL organisme de formation professionnelle agréé FFMBE

Contenu et ingénierie de formation formalisées, attestées et conformes au référentiel formation FFMBE.

Disposer d'un numéro d'enregistrement de déclaration d'activité d'organisme de formation.

Le lieu et les conditions de délivrance des formations ont été reconnus conformes par un visiteur FFMBE, et notamment : hygiène et propreté ; adaptation technique à la pratique concernée ; respect de l'intimité et de la pudeur ; absence de signe distinctif, religieux ou sectaire et tout autre élément d'évaluation de la conformité aux bonnes pratiques et à la déontologie FFMBE.

LABEL Etablissement agréé

La qualité d'établissement FFMBE suppose d'accueillir une pratique de massage bien-être et, pour cela, d'employer au moins 70% de praticien·ne·s agréé·e·s FFMBE

Spas, centres de thalassothérapie, hôtels, centres de remise en forme, centres de bien-être, centre de fitness, établissements hospitaliers, cliniques, centres de rééducation, tout établissement ayant une activité sociale ou médico-sociale.

LABEL PRATICIEN EN MASSAGES BIEN-ÊTRE REPOSE SUR UNE OBLIGATION DE FORMATION QUI COMPREND

200 heures minimum de formation en massage bien-être + 10 heures de pratique supervisée + 90 heures minimum de pratique attestée.

Examen final par un jury d'au moins un modèle et deux examinateurs.

En rejoignant la communauté des professionnels agréés FFMBE, les praticiens s'engagent à respecter son code de déontologie gage de confiance pour les clients particuliers, entreprises et collectivités.

Les offres de services proposés aux praticiens agréés :

- Conseils professionnels et juridiques
- Assurance responsabilité civile professionnelle
- Tarifs préférentiels sur les fournitures en lien avec l'activité